

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de publication : 1^{er} février 2016
FDS N° : RI-119
Version : 001



1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

Ce produit est un instrument d'écriture reconnu comme un article.

1.1 Classification de la substance ou du mélange

Nom du produit : Marqueur permanent PILOT 100/400
Code du produit : SCA-100-B/R/L/G
SCA-400-B/R/L/G
Nom du mélange : SCZ-B/R/L/G

1.2 Utilisation du mélange : Encre pour instrument d'écriture

1.3 Identification de l'entreprise - adresse e-mail

Nom du producteur / fournisseur : PILOT CORPORATION OF EUROPE
Adresse : PAE de la Caille 74350 ALLONZIER-LA-CAILLE (France)
Numéro de téléphone : +33 (0)4 50 08 33 00
Heures de travail (de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 : 16h00 le vendredi-heures françaises)
Numéro de fax : +33 (0)4 50 46 43 59
E-mail : pilotfrance@piloteurope.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence : +33 (0)1 45 42 59 59

Association /Organisation : ORFILA /INRS <http://www.centres-antipoison.net>

2 IDENTIFICATION DES DANGERS

Principes basés sur les législations et réglementations en vigueur au Japon

Dangers-risques physiques/chimiques : Liquide inflammable.

Dangers pour l'environnement : Sans objet.

Effet de l'exposition : Sans objet.

Symptôme de l'exposition :

Inhalation : L'exposition intentionnelle aux vapeurs d'encre peut engendrer une irritation des voies respiratoires.

Ingestion : Peut causer des troubles digestifs.

Contact avec la peau : Le contact de l'encre avec la peau peut provoquer une irritation, un gonflement ou des rougeurs.

Contact avec les yeux : Le contact de l'encre avec les yeux peut être légèrement irritant.

3 COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Principes basés sur les législations et réglementations en vigueur au Japon

Pour encre sauf indication contraire.

Composants	Numéro CAS	Numéro EINECS	% poids	Composant
Éthanol	64-17-5	200-578-6	50~60	Toutes les couleurs
1-Méthoxypropane-2-ol	107-98-2	203-539-1	20	Toutes les couleurs
Composant du cuivre	Non publique	Non publique	5,4	Vert
Diphénylamine	122-39-4	204-539-4	<0,18	Noir

4 PREMIERS SOINS

Inhalation : Placer la victime à l'air libre. Consulter un médecin si nécessaire.

Ingestion : Consulter un médecin.

Contact avec la peau : Laver la partie touchée à l'eau tiède courante avec un savon doux.
Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Contact avec les yeux : Rincer délicatement les yeux touchés avec de l'eau claire pendant au moins 15 minutes.
Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Équipements de : S'assurer de la disponibilité d'une douche oculaire et d'un service d'eau.

Soins médicaux

Contamination locale

: En cas de contamination oculaire ou cutanée, traiter comme indiqué dans la section « Premiers soins ».

Intoxication systémique

: Il n'existe aucun antidote spécifique. Traiter selon les symptômes.

5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- 5.1 Moyens d'extinction appropriés : En cas d'incendie, utiliser eau pulvérisée, mousse, poudre chimique sèche ou dioxyde de carbone
- 5.2 Moyens d'extinction ne devant pas être utilisés pour des raisons de sécurité : Aucune
- 5.3 Dangers spécifiques résultant de l'exposition à la substance/au mélange en tant que tel, produits de : CO₂, CO, NO_x et SO_x sont produits après combustion.
- 5.4 Équipements de protection particuliers des : Non requis.
- 5.5 Informations complémentaires : Aucune

6 . MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- 6.1 Précautions personnelles : Utiliser une ventilation appropriée. Utiliser une protection pour les yeux et la peau.
- 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas jeter dans les égouts.
- 6.3 Méthodes de nettoyage : Absorber la substance déversée avec une matière (tissu ou papier), puis placer dans des conteneurs pour déchets chimiques.
- 6.4 Informations complémentaires : Aucune

7 MANIPULATION ET STOCKAGE

- 7.1 Manipulation : Éviter les manipulations brusques ou les chutes.
- 7.1.1 Mesures de protection : : Pas nécessaires dans le cadre d'une utilisation normale.
- 7.1.2 Mesures prévenant la génération de poussière et aérosol : : Pas nécessaires dans le cadre d'une utilisation normale.
- 7.1.3 Mesures de protection de l'environnement : : Pas nécessaires dans le cadre d'une utilisation normale.
- 7.1.4 Exigences spécifiques ou règles d'utilisation : : Aucune
- 7.1.5 Précautions contre le feu et l'explosion : : Pas nécessaires dans le cadre d'une utilisation normale.
- 7.2 Stockage : Conserver dans un endroit sec, bien aéré, à l'écart, si possible, de toutes les sources d'ignition.
- 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) : Ne pas utiliser à l'exception de l'encre pour instruments d'écriture.

8 CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

- 8.1 Valeurs limites d'exposition : Non disponible.
- 8.1.1 Contrôles de l'exposition professionnelle : : Non disponible.
- 8.1.2 Valeurs limites biologiques : : Non disponible.
- 8.1.3 Valeur(s) DNEL et PNEC si applicable : : Aucune donnée
- 8.2 Contrôles de l'exposition
- 8.2.1 Contrôles de l'exposition professionnelle :
- a) Protection respiratoire : Pas nécessaires dans le cadre d'une utilisation normale.
- b) Protection des mains : Pas nécessaires dans le cadre d'une utilisation normale.
- c) Protection des yeux : Pas nécessaires dans le cadre d'une utilisation normale.
- d) Protection de la peau : Pas nécessaires dans le cadre d'une utilisation normale.
- 8.2.2 Contrôles de l'exposition environnementale
- : ACGIH TLV-TWA Éthanol : 1000ppm
- 1-Méthoxypropan-2-ol : 100ppm

9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Pour encre sauf indication contraire.

9.1 Informations générales

Apparence : Liquide
<Couleur> Noir, Rouge, Bleu, Vert

Odeur : Odeur d'alcool

9.2 Informations importantes en matière de santé, sécurité et environnement

pH : Sans objet.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition : 78,3 degrés Celsius (Éthanol)
Point d'éclair : 14,0 degrés Celsius (Éthanol)
Inflammabilité (solide, gaz) : Inflammable
Propriétés explosives : Aucune
Propriétés oxydantes : Aucune
Pression de vapeur : 44 mmHg (à 20 degrés Celsius, éthanol)
Densité relative : 0,89-0,90 (à 20 degrés Celsius)
Solubilité : Sans objet.
Solubilité dans l'eau : Insoluble
Coefficient de partage n-octanol/eau : Aucune donnée
Viscosité : 3-4,4 mPa·s (à 20 degrés Celsius)
Densité vapeur : 1,6 (à 20 degrés Celsius, éthanol)
Taux d'évaporation : Aucune donnée

9.3 Autres informations : Aucune

10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

- 10.1 Conditions à éviter : Le feu ou la chaleur intense peuvent entraîner des ruptures violentes de lots.
: Prendre des mesures de précaution contre les décharges statiques.
- 10.2 Matières à éviter : Agents oxydants et réducteurs puissants.
- 10.3 Produits de décomposition dangereux: : La chaleur peut libérer des vapeurs qui peuvent s'enflammer.
: La combustion produit des fumées toxiques et nuisibles, oxydes de carbone.

11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Pour encre sauf indication contraire.

11.1 Toxicocinétique, métabolisme et distribution : : Aucune donnée

11.2 Effets aigus (toxicité aiguë, irritation et corrosivité)

: Toxicité aiguë Éthanol : DL₅₀ 7060mg/kg (voir orale, rat)

		: DLmin. 1400mg/kg (voie orale, humain)
	1-Méthoxypropan-2-ol	: DL ₅₀ 6600mg/kg (voir orale, rat)
		: LD ₅₀ 13000mg/kg (peau lapin)
: Irritation	Éthanol	: 400mg ouvert ; DOUCE (peau lapin)
		: 100mg/24h ; LÉGER (yeux, lapin)
	1-Méthoxypropan-2-ol	: 500mg ouvert ; Léger (peau, lapin)
		: 500mg/24h ; LÉGER (yeux, lapin)
11.3	Sensibilisation	: Aucune donnée
11.4	Toxicité - exposition répétée	: Aucune donnée
11.5	CMR (cancérogénicité, mutagénicité, et toxicité pour la reproduction)	: Aucune donnée

12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1	Eco--toxicité	: Aucune donnée
12.2	Mobilité	: Aucune donnée
12.3	Persistance et dégradabilité	: Aucune donnée
12.4	Potentiel de bioaccumulation	: Aucune donnée
12.5	Résultats des évaluations PBT	: Aucune donnée
12.6	Autres effets néfastes	: Aucune

13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Suivre la législation en vigueur dans votre pays.

14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Pour encre sauf indication contraire.

14.1	Numéro ONU	: 1993
14.2	Catégorie	: 3
14.3	Nom d'expédition officiel	: Liquides inflammables N.S.A. (Éthanol)
14.4	Groupe d'emballage	: II
14.5	Polluant marin	: Pas un polluant marin
14.6	Autres informations applicables	: Aucune

15 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Suivre la législation en vigueur dans votre pays.

16 AUTRES INFORMATIONS

Les informations contenues dans le présent document sont données de bonne foi ; aucune garantie expresse ou tacite n'est donnée à cet égard.

Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières.

Fin de la FDS